

Ce qui est plus frappant encore, c'est la répartition presque égale des hommes et des femmes, la forte participation des personnes de la catégorie d'études secondaires ou ayant atteint un niveau supérieur, et la proportion élevée de personnes occupées.

Actuellement, la plus forte proportion de personnes qui ont travaillé bénévolement au cours de l'année de référence, soit de février 1979 à février 1980, soit 31.5 p. 100, se trouvent dans la catégorie «services sociaux et de bien-être». Cette catégorie englobe une gamme relativement vaste de services sociaux, notamment la garde d'enfants, les organismes de souscription, les clubs philanthropiques, et ainsi de suite.

Bien que nous ne disposions pas de ventilations plus détaillées, nous avons des raisons de croire qu'une grande partie des répondants de cette catégorie travaillent pour un organisme de souscription.

● (1750)

Par ordre d'importance, les organismes religieux viennent en second rang parmi les genres d'organismes, accaparant 25.5 p. 100 de tous les bénévoles. Pour leur part, les associations de loisirs interviennent auprès du quart de l'ensemble des travailleurs bénévoles. Viennent ensuite l'enseignement, 16.3 p. 100, et la santé, 7.9 p. 100.

Nous pouvons cependant affirmer qu'il semble exister une certaine relation entre le travail rémunéré et le bénévolat car, d'après nos constatations, l'activité bénévole des travailleurs varie, dans une certaine mesure, en fonction de la profession rémunérée qu'ils exercent.

En définitive, le gouvernement ne peut rester indifférent face au potentiel que représente le secteur volontaire. Non seulement les organismes volontaires peuvent-ils offrir des services directs et complémentaires aux ressources institutionnelles, mais en plus le secteur volontaire peut devenir, monsieur le Président, un lieu de formation privilégié pour les jeunes et les adultes, il peut aussi être perçu comme l'antichambre du secteur formel où les jeunes vont se préparer et accéder au monde du travail salarié.

Le secteur volontaire grâce aux emplois qu'il réussit encore à créer peut être perçu dans cette période de crise économique et de chômage comme un tampon en termes d'emplois créés, mais aussi en termes d'emplois «économisés». Nous savons que les services rendus par les organismes bénévoles, dans bien des cas, permettent aux institutions publiques de sauver des emplois salariés, mais nous avons tendance à omettre le fait qu'actuellement, le secteur volontaire est l'un des seuls domaines où il y a création continue d'emplois. Certes, il s'agit d'emplois temporaires, de courte durée, offrant des salaires très bas, mais, malgré ces aspects, pour bon nombre de personnes, ce qui importe, c'est de travailler. Dans ce contexte on comprend l'intérêt des gouvernements qui trouvent dans les organismes volontaires des lieux pouvant servir de débouchés pour les jeunes, les femmes, les travailleurs marginalisés à la recherche d'emplois et ce, à un coût relativement faible.

Songez, monsieur le Président, que chaque année, le public et les gouvernements donnent des milliards de dollars en dons et en subventions à des organismes volontaires. Que ce soit dans le cadre de ses programmes de main-d'œuvre, de subventions directes tel par exemple Nouveaux horizons, etc., des

milliers de bénévoles canadiens gèrent des fonds publics. Dans ma circonscription, des activités touristiques importantes, telles la traversée du Lac Simon par exemple; le Festival d'été de Montpellier; la Foire agricole de Lachute, lesquelles génèrent des milliers de dollars et maintiennent des centaines d'emplois. Monsieur le Président, ce sont entièrement des bénévoles qui animent et préparent ces activités.

Bref, le gouvernement a plus d'une raison de s'intéresser à l'action volontaire. Cependant, actuellement, beaucoup de bénévoles connaissent un essoufflement: soit parce qu'ils s'interrogent sur les résultats de leurs actions; soit qu'ils sont fatigués physiquement ou moralement d'être toujours en première ligne finalement; soit parce que les coûts inhérents à leurs actions dépassent leurs moyens pécuniaires. Songez au coût de l'essence, de gardiennage, etc.

L'absence de relève et la crise économique ajoutent déjà un fardeau très lourd à cette chaîne de solidarité à la fois si forte et si vulnérable.

Monsieur le Président, voilà l'essence même de ma motion, demander que le Comité permanent de la santé et du bien-être social et des affaires sociales soit autorisé à étudier et à faire rapport sur le bénévolat afin d'en évaluer les implications sociales et pécuniaires et de recommander les moyens appropriés d'offres de compensations fiscales ou autres, aux bénévoles ou aux organismes bénévoles.

Nous devons apporter au régime fiscal de profondes modifications qui apporteront un appui beaucoup plus marqué des particuliers et des sociétés à l'action volontaire, que ce soit dans le domaine des arts, des loisirs ou dans celui de l'action communautaire. Sans cela, monsieur le Président, la crise qui menace actuellement le bénévolat risque de coûter plus cher à l'État que les quelques milliers de dollars qu'impliquerait une compensation fiscale raisonnable et incitative, permettant ainsi de démocratiser et d'étendre à toutes les couches de la société l'accès au bénévolat et au travail communautaire.

[Traduction]

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord féliciter la députée qui a soulevé cette question et tenu des propos très éloquentes en faveur des bénévoles. Au nom du Nouveau parti démocratique, j'appuie sans réserve la proposition qu'elle a formulée, en vue d'étudier le secteur bénévole pour évaluer son incidence sociale et financière et recommander des moyens pertinents d'offrir une compensation financière et autre aux personnes et organismes bénévoles.

Je me souviens qu'en 1979, une proposition identique a été faite. J'ai siégé pendant quelque temps au sous-comité chargé d'examiner le secteur bénévole. Nous venions tout juste de commencer notre étude lorsque le gouvernement a déclenché des élections.

Mon parti reconnaît le grand nombre d'heures de bénévolat et la contribution précieuse que des milliers de bénévoles ont faite aux services communautaires, aux mouvements de réforme sociale et à toutes sortes de services d'auto-assistance à travers le pays. Nous reconnaissons tous que ces personnes, pour la plupart des femmes, font un apport important et vital à la société.